



# Parlement wallon

Question n° 38 de FOURNY Dimitri

à SIMONET Marie-Dominique -- Ministre de la Recherche, des Technologies nouvelles et des Relations extérieures

N° : 38 (2007-2008) 38

Réception : 23 juin 2008

Echéance : 14 juillet 2008

Matière :

**Objet :** Couverture de l'ADSL en Région wallonne.

## Question écrite

L'étude menée en 2006 par l'AWT sur la couverture de l'ADSL en Wallonie démontrait que les provinces de Luxembourg, de Namur et, plus légèrement, de Hainaut connaissaient des difficultés quant à l'accès à l'ADSL.

Il est vrai que, globalement, la Wallonie bénéficie d'une haute couverture de l'ADSL, toutefois les régions plus reculées sont moins bien desservies.

En juin de la même année, ce Parlement a procédé à diverses auditions sur l'ADSL en Région wallonne ? Au cours de celles-ci, Belgacom affirmait étudier au cas par cas chaque situation afin de les résoudre. M. Bellens lui-même affirmait que « *Fin 2007, la couverture ADSL sera supérieur à 99 % et, qu'entre-temps, des analyses sont opérées au cas par cas pour tenter d'augmenter la couverture dans les régions qui posent problème actuellement* ».

Madame la Ministre pourrait-elle m'informer du taux de couverture de l'ADSL en Région wallonne ? Et plus particulièrement, quel est ce taux de couverture pour la province de Luxembourg ?

D'autres technologies, tels le VDSL ou le satellite, sont-elles disponibles en Région wallonne ? Ces technologies constituent-elles une alternative intéressante pour le consommateur tant d'un point de vue tarifaire que de qualité du service ?

## Réponse

Le développement des télécommunications en général et de l'ADSL en particulier dans les zones rurales retient, depuis de nombreux mois, toute mon attention.

En février 2006, lors d'un déjeuner de travail avec Didier Bellens, j'avais déjà eu l'occasion d'insister auprès de Belgacom sur l'importance de prendre en compte les spécificités de la Région wallonne dans les plans de déploiement de infrastructures de télécommunications.

A l'époque, j'avais pris l'initiative de demander à l'Agence wallonne des télécommunications de mener une étude sur ce sujet sensible afin de poser un meilleur diagnostic sur l'ensemble de cette problématique.

Les résultats de cette étude ainsi que le plan de déploiement de l'ADSL de Belgacom en Région wallonne pour les années à venir avaient été présentés en Commission parlementaire, en présence de Didier Bellens, en juin 2006.

Les mesures présentées par Belgacom devaient permettre de résoudre plus de 50% des cas problématiques qui existaient en Région wallonne, et en particulier dans les zones rurales.

Où en sommes-nous aujourd'hui?

Comme elle s'y était engagée lors de son audition devant le Parlement, Belgacom a réalisé ces deux dernières années un certain nombre d'investissements ciblés sur les zones les moins densément peuplées. Ces efforts ont permis de fournir une solution à la majorité des clients ne pouvant disposer d'une solution haut-débit. Le taux de couverture ADSL pour l'ensemble de la Belgique est ainsi passé de 98,6% (juin 2006) à 99,7 % (novembre 2007) pour atteindre aujourd'hui 99,85 % de la population.

En ce qui concerne plus particulièrement la Province de Luxembourg, les communes les moins bien desservies en ADSL ont fait l'objet d'une attention particulière et ont bénéficié de diverses adaptations apportées au réseau. Sans que cette liste soit exhaustive, je prends l'exemple des communes de Bastogne, Fauvillers, Léglise, Bertogne, Martelange, ...

Le taux de couverture actuel en Province de Luxembourg n'a pu être estimé avec précision mais il devrait se situer aux alentours de 99% pour un taux de 96% en juin 2006.

Belgacom ne s'est pas limitée à ces adaptations de son réseau actuel. Un important déploiement en fibres optiques est actuellement en cours en vue d'offrir la technologie VDSL et de répondre ainsi aux besoins futurs de ses clients. Ces investissements sont réalisés dans toutes les provinces et donc également en Province de Luxembourg. Une douzaine de communes du Luxembourg sont actuellement concernées avant que ces investissements ne s'étendent progressivement vers d'autres communes.

L'avancée technologique que constitue le VDSL permettra d'offrir une gamme étoffée de nouveaux services tout en bénéficiant d'un confort d'utilisation accru.

Attention toutefois que les technologies ADSL & VDSL ne constitue pas les seules technologies à large bande en Belgique ... Et Belgacom n'est pas le seul opérateur à offrir ces services en Wallonie.

Les câblo-opérateurs offrent également sous la marque VOO des services « haut débit» à leur clientèle. Leurs plans de commercialisation de ces nouvelles technologies contribuent donc également à la généralisation de l'usage d'internet en Région wallonne.

L'ensemble de ces développements font qu'aujourd'hui la Wallonie est dans le peloton de tête des régions européennes en matière de connexion haut-débit à l'Internet.